

Œuvre artistique de :

Tomi Ungerer intitulée
"I am black, I am white,
I am black and white"
conservée au Conseil de
l'Europe à Strasbourg

Mis en page par :

Jean-Paul Cousin

Imprimés en :

offset

Couleurs :

blanc, bleu, noir, jaune

Format :

horizontal 35 x 22
50 timbres à la feuille
avec datation

Valeur faciale :

0,46 € - 3,00 F

0,58 € - 3,80 F



11 01 350



11 01 351

© T. Ungerer / Conseil de l'Europe

premier jour



Dessiné par

Odette Baillais

Oblitération disponible
sur place

Timbre à date 32 mm
"Premier Jour"

Vente anticipée

Le samedi 1^{er} décembre 2001 de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Un bureau de poste temporaire sera ouvert au Conseil de
l'Europe, 67075 Strasbourg Cedex.

Autres lieux de vente anticipée

Le samedi 1^{er} décembre 2001 de 9h30 à 12h au bureau de
poste de Strasbourg Marseillaise, avenue de la Marseillaise,
67000 Strasbourg.

*Ce bureau sera muni d'une boîte spéciale permettant le
dépôt des plis à oblitérer. Il ne sera pas possible d'obtenir sur
place l'oblitération "Premier Jour".*

Le samedi 1^{er} décembre 2001 de 10h à 18h au musée de La
Poste, 34, bd de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15.

Le samedi 1^{er} décembre 2001 de 8h à 12h à Paris Louvre R.P.,
52, rue du Louvre, 75001 Paris.

*(uniquement pour la vente des timbres, pas de boîte aux
lettres spéciale oblitération "Premier Jour").*

. Conseil de l'Europe

Timbres-poste de service



Vente anticipée le 1^{er} décembre 2001
à Strasbourg (Bas-Rhin)

Vente générale
dans tous les bureaux de poste
le 3 décembre 2001

Les Timbres-Poste de France



LA POSTE 

• • • Conseil de l'Europe

Timbres-poste de service

Timbres-poste de format horizontal 35 x 22
Œuvre de Tomi Ungerer © T. Ungerer/Conseil de l'Europe
intitulée "I am black, I am white, I am black and white"
conservée au Conseil de l'Europe à Strasbourg
Mis en page par Jean-Paul Cousin
Imprimés en offset avec apposition de barres phosphorescentes
50 timbres par feuille avec datation

Au mois d'octobre 2000, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Walter Schwimmer, nommait Tomi Ungerer, artiste alsacien de renommée internationale, "Ambassadeur de Bonne Volonté auprès du Conseil de l'Europe pour l'enfance et l'éducation".

Par cette nomination, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe saluait l'engagement de cet artiste dans la lutte contre le racisme et l'intolérance. Il marquait par là la nécessité de mener ce combat en direction des jeunes générations, grâce à la médiation d'un artiste.

Fondé en 1949, le Conseil de l'Europe, qui réunit aujourd'hui 43 nations européennes, lutte depuis sa création pour la démocratie, l'État de droit, et plus particulièrement pour les droits de l'homme. C'est en son sein qu'a été élaborée puis développée la Convention européenne des Droits de l'Homme. C'est en son sein qu'a été créée la Cour européenne des Droits de l'Homme qui garantit au quotidien les droits fondamentaux de la personne humaine en Europe. C'est pourquoi le combat pour la tolérance, mené par l'artiste Tomi Ungerer à travers, notamment, certains de ses livres et de ses dessins, pouvait s'inscrire dans la vocation même du Conseil de l'Europe.

Récemment, Tomi Ungerer créait le dessin qui fait aujourd'hui l'objet de cette édition postale : *I'm black, I'm white, I'm black & white* pour illustrer la Conférence régionale Europe en préparation de la Conférence mondiale contre le racisme qui s'est tenue à Durban en Afrique du Sud, sous les auspices des Nations Unies.

Depuis 1958, La Poste française met à la disposition du Conseil de l'Europe des timbres-poste de service. Cette année, l'Organisation des 43 a choisi cette illustration de Tomi Ungerer pour symboliser cette leçon de tolérance et pour mettre en valeur la nécessité de mener cette action en direction, notamment, des jeunes générations qui seront demain en charge de nos sociétés.

Conseil de l'Europe

Timbres-poste de service

Oeuvre artistique
de Tomi Ungerer
© T. Ungerer/Conseil
de l'Europe
Metteur en page :
Jean-Paul Cousin
Imprimés en offset



Le Conseil de l'Europe et Tomi Ungerer, le combat pour la tolérance.

Au mois d'octobre 2000, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Walter Schwimmer, nommait Tomi Ungerer, artiste alsacien de renommée internationale, "Ambassadeur de Bonne Volonté auprès du Conseil de l'Europe pour l'enfance et l'éducation".

Par cette nomination, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe saluait l'engagement de cet artiste dans la lutte contre le racisme et l'intolérance. Il marquait par là la nécessité de mener ce combat en direction des jeunes générations, grâce à la médiation d'un artiste.

Fondé en 1949, le Conseil de l'Europe, qui réunit aujourd'hui 43 nations européennes, lutte depuis sa création pour la démocratie, l'État de droit, et plus particulièrement pour les droits de l'homme. C'est en son sein qu'a été élaborée puis développée la Convention européenne des Droits de l'Homme. C'est en son sein qu'a été créée la Cour européenne des Droits de l'Homme qui garantit au quotidien les droits fondamentaux de la personne humaine

en Europe. C'est pourquoi le combat pour la tolérance, mené par l'artiste Tomi Ungerer à travers, notamment, certains de ses livres et de ses dessins, pouvait s'inscrire dans la vocation même du Conseil de l'Europe.

Récemment, Tomi Ungerer créait le dessin qui fait aujourd'hui l'objet de cette édition postale : *I'm black, I'm white, I'm black & white* pour illustrer la Conférence régionale Europe en préparation de la Conférence mondiale contre le racisme qui s'est tenue à Durban en Afrique du Sud, sous les auspices des Nations Unies.

Depuis 1958, La Poste française met à la disposition du Conseil de l'Europe des timbres-poste de service. Cette année, l'Organisation des 43 a choisi cette illustration de Tomi Ungerer pour symboliser cette leçon de tolérance et pour mettre en valeur la nécessité de mener cette action en direction, notamment, des jeunes générations qui seront demain en charge de nos sociétés.